



Réunion Pré CTRPN

Vendredi 13 novembre 2020 au matin se tenait une réunion préparatoire au CTRPN du 26 novembre.

Projet de DGPN Adjoint :

Il était question entre autres de la **création d'un DGPN adjoint**, sur ce point, **le SNIPAT espère que cela permettra un meilleur suivi des dossiers des PATS**, dans la mesure où la gestion des problématiques des actifs mobilise énormément la DGPN ;

Projet modification des astreintes :

Il devait aussi être discuté des astreintes et notamment du texte qui doit aligner les montants de paiement des astreintes entre la Police et le Secrétariat Général. Actuellement les astreintes sont payées plus de vingt euros de plus au SG qu'en PN.

Toutefois, et comme il faut tout mettre sur la table, à savoir les montants mais aussi les conditions dans lesquelles elles s'organisent, **la DRCPN explique que c'est un vrai casse-tête**, et qu'il ne s'agit pas de mettre en place un dispositif ingérable qui creusera un trou financier.

Le postulat à respecter c'est payer les vraies astreintes, mais éviter de payer des astreintes qui n'en sont pas.

Aussi, il a été décidé d'ajourner les discussions sur les textes, et il nous est annoncé une nouvelle mouture dans la semaine et une nouvelle réunion de travail sur le sujet.

Nos experts scientifiques qui ont déjà soulevé des problèmes sur le texte initial seront mis à contribution sur le sujet, car **les personnels PTS sont ceux qui sont le plus sujet aux astreintes avec rappels.**

Projet de réforme des heures de nuit :

Il a également été question de la **réforme des heures de nuit.**

Le SNIPAT a vivement réagi à l'évocation par l'Administration d'un dialogue social de qualité avec plusieurs réunions sur le sujet.

Le SNIPAT s'est inscrit en faux !!!

Nous avons dénoncé de manière virulente le fait que **TOUTES les réunions sur le sujet ont exclu les syndicats de personnels administratifs, techniques et scientifiques.**

Or, nous avons des personnels administratifs et des personnels PTS qui travaillent de nuit. Des personnels techniques également qui effectuent un certain nombre d'heures qualifiées de nuit.

Il est donc INADMISSIBLE que nous ne soyons pas associées aux discussions.

Nous avons relayé ce mécontentement directement auprès du conseiller social du ministre de l'Intérieur, et annoncé que nous réagirons vivement au CTRPN du 26 novembre.

Puis le SNIPAT a souligné que **nous ne pouvons nous contenter de simples primes pour le travail de nuit.**

En effet, pour nous, il faut un véritable statut qui intègre notamment la prise en compte de l'impact sur la santé du travail de nuit.

Les pistes sont multiples, comme la diminution du temps de travail, la prise en compte de la pénibilité pour la retraite...

En tout cas, il sera difficile de valider un texte qui semble être de la poudre aux yeux pour éteindre les colères comme celle du syndicat récent « Option Nuit », mais **qui ne règle pas en profondeur le problème du travail de nuit.**

Baromètre social

Enfin, le dernier point à l'ordre du jour était le baromètre social dont nous aurons la diffusion lors du CT et qui fait suite au même exercice réalisé en 2016 et en 2014.

La teneur du baromètre nous sera donnée lors du CT, **mais elle fait apparaître des problèmes de démotivation, de stress au travail.**

Nous avons donc posé la question de savoir si les PATS avaient participé à ce baromètre social et dans quelle proportion.

Il nous a été dit que 20900 personnels de tout corps ont répondu au questionnaire, et que parmi eux 11% étaient des administratifs.

Une partie importante de scientifiques ont également répondu, sans en avoir le pourcentage réel, alors que les personnels techniques ont peu répondu (sans doute du fait d'un accès difficile au questionnaire).

L'équipe de la DRCPN nous annonce qu'une pondération a été réalisée par rapport à la part réelle des agents au sein de la Police.

Nous avons précisé qu'il serait intéressant de faire le même baromètre exclusivement pour les PATS , afin de bien faire ressortir le mal être général des filières.